

N° 147

Trimestriel – Trente-septième année
Quatrième trimestre 2017
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre



Pour votre sécurité,
pensez «PNEU VANHAMME»

Pneu Vanhamme, c'est aussi:

- | Les coffres de toit
- | Les porte-vélos
- | Les attelages de remorques
- | Le nettoyage des véhicules à la main



Pneu Vanhamme, la réponse à vos exigences
en termes de service :

- | Gonflage des pneus à l'azote
- | La plus grande gamme de pneus été/hiver « haute performance »
- | Stockage de vos pneus été/hiver
- | Zone d'attente superéquipée (réseau wi-fi et ordinateurs Mac, ...)
- | Prise et remise à domicile pour véhicules en leasing
- | Agréé pneus été/hiver par les sociétés de leasing



Waterloo

Ch. de Bruxelles 722
02/386 03 10

www.pneuvanhamme.be

Ouvert tous les jours de 8h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h.

* Rendez-vous obligatoire à Uccle pour client bénéficiant du service gardiennage pneu

Uccle

Ch. de Waterloo 1298
02/373 08 20

SOMMAIRE

Appel à paiement de la cotisation 2018	Le Conseil d'administration...	3
Le mot du Président	Roland GAINAGE	4
Location d'appartements au littoral	Jean-Pierre CHARLIER	4
Hommage à Monsieur Yvan Berlaimont	Le Conseil d'administration...	5
Journée de rencontre annuelle des membres du jeudi 22 mars 2018		6
Courrier des lecteurs : « Vaincre la solitude ... »	Lucien Belvaux	6
Visite culturelle à Tournai du 3 mai 2018 septembre	Le Conseil d'administration...	7
Comptes-rendus de nos voyages, excursions et visites culturelles :		
▪ Voyage en Hollande du 23 au 26 septembre	Roland GAINAGE	8
▪ Visite de la Bibliothèque royale du 6 septembre	Edmond DEBOUNY.....	11
Le coin du lecteur :		
▪ « Vivre la Wallonie » ... le magazine de votre Région	Claude VAN MALDER	12
Réforme du droit civil de succession	Achille DEBRUS	12
Courrier des lecteurs : « À propos de l'indexation des pensions » .	Daniel MORHET	13
À propos de la création de nouvelles écoles secondaires	Claude VAN MALDER	13
Tragi-comédie estudiantine en ... 1939	Armand GEORGES	15
Petites annonces	Jean-Pierre CHARLIER	17
In Memoriam	Michel TABURIAUX	18
Composition du Bureau de l'APRAFS		19
Affiliations et réaffiliations		19

C'EST LE MOMENT DE VOUS RÉAFFILIER POUR L'ANNÉE 2018

L'A. G. de mars 2017 a décidé de majorer de 1 € le montant de la cotisation pour l'année 2018 ...

- **8 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone);
- **8 € minimum** également pour les membres adhérents (autres retraités sans restriction de réseau d'enseignement et/ou de profession);
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Merci d'effectuer ce paiement rapidement, cela nous évitera les tracas liés à l'envoi d'un rappel, opération chronophage et onéreuse. En outre, en vous réaffiliant **avant le 1^{er} février 2018** vous éviterez la désactivation de votre carte « **Lunch Garden** » (carte donnant droit à une réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne).

Enfin, vous éviterez toute interruption dans l'envoi de votre « Bulletin des Retraités », qui est adressé trimestriellement et gratuitement aux seuls membres en ordre de cotisation.

Pour votre facilité un bulletin de virement est joint à la présente brochure.

Le Conseil d'administration



DEVOIRS DE VACANCES, EXAMENS DE PASSAGE, RÉVISIONS, ...

PARFOIS, ON A BESOIN D'UN COUP DE POUCE !

Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6^e primaire à la 8^e secondaire. Ces cours sont adressés aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision.

Comment ça se passe ?

- Groupes de 10 élèves maximum.
- Cours donnés par des enseignants expérimentés.
- Explications et exercices individualisés.
- 11h30 de cours par jour pour chaque matière (jeux, 4 hrs 30mn).

Quelles sont les matières proposées ?

Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (méthode de travail, orthographe, sciences, etc., ...).

Quand ? Où ? Combien ?

- 2 séances : 40 € pour 20 hrs de cours
- En adq: 80 € pour 10h 11h30 de cours
- Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

Infos et inscriptions : www.jib.be info@jib.be
02 537 63 25

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

L'année 2017 touche à sa fin et le moment est venu déjà d'en faire la rétrospective.

Du côté du Conseil d'administration, elle fut assombrie par la disparition d'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, Yvan BERLAIMONT.

C'est grâce à son action en effet que notre association a pu offrir cette année deux voyages à ses membres :

- une escapade de cinq jours en « Drôme 2 », qu'il avait remarquablement organisée en avril dernier;*
- un voyage en Hollande du 23 au 26 septembre qu'il avait, comme de coutume, minutieusement préparé et dont vous trouverez le compte-rendu dans le présent bulletin.*

Parmi les autres réalisations dont l'A.P.R.A.F.S. peut se prévaloir, on retiendra également :

- une excursion au pays Namurois-Brabançon le 11 mai dernier, effectuée à l'initiative d'un de nos membres, Monsieur Michel VANDERPIJPEN, qui nous a conduits dans les pas de NAPOLÉON à Fleurus et à Ligny en juin 1815 et nous a permis de découvrir aussi le magnifique château de Corroy-le-Château;*
- une conférence consacrée aux enjeux d'un cours de philosophie et de citoyenneté dans l'enseignement, donnée le 23 mars par Monsieur Benoît VAN DER MEERSCHEN, président du Conseil consultatif des cours philosophiques;*
- une « Visite culturelle » à Bruxelles le 06 septembre au cours de laquelle les participants ont pu, entre autres, apprécier la richesse des collections et des manuscrits de la Bibliothèque royale de l'Albertine.*

Les activités déployées au cours de l'année écoulée ont offert aux membres qui s'y sont associés la possibilité de faire de belles rencontres et de tisser entre eux des liens d'amitié et de solidarité. Elles leur ont permis aussi de passer d'agréables moments de plaisir ou de détente et de faire des découvertes stimulantes face aux beautés naturelles, autant de remèdes pour échapper à la grisaille de la vie quotidienne.

C'est la raison pour laquelle nous continuerons chaque année à promouvoir de telles activités et d'autres encore, si vous nous faites connaître vos souhaits et suggestions à cet égard.

Dans la foulée, permettez-moi également, au nom de notre Conseil d'administration, de vous souhaiter à toutes et à tous, une très belle année 2018, clémente et généreuse en bienfaits divers et, surtout, une santé florissante pour pouvoir en jouir pleinement.

Le Président – Roland GAINAGE

NOS LOCATIONS D'APPARTEMENTS AU LITTORAL – MIDDELKERKE

Comme chacune de ces dernières années, notre ASBL louera au service social du Personnel de la province de Namur des appartements situés à Middelkerke, sur la digue, afin de pouvoir les sous-louer à ceux de nos membres qui souhaitent pouvoir ainsi bénéficier de conditions très avantageuses sans avoir à accomplir de formalités particulières. En outre, le montant de la garantie est pris en charge par l'APRAFS. À l'heure de mettre sous presse, nous ne savons pas encore quels appartements nous seront attribués, mais les conditions seront analogues à celles de 2017, à savoir, 260 € / semaine tout compris pour un appartement 6 couchages d'une chambre et 290 ou 300 € / semaine, selon la période pour un appartement 7 couchages à deux chambres.

Des Informations plus précises seront communiquées dans le prochain Bulletin, mais **il vous est possible de réserver déjà** auprès de M. Jean-Pierre CHARLIER – jpcharlierrochette@hotmail.fr – 081 / 44 51 78 – Courrier : La Voie qui Monte, 28 - 5020 Malonne.

HOMMAGE À MONSIEUR YVAN BERLAIMONT

La vie d'Yvan Berlaimont s'est achevée le 12 septembre dernier, dans sa 86^e année.

L'image que nous garderons de lui est celle d'une vitalité débordante, dont témoignent ses multiples engagements au service de notre enseignement et, sur le plan de la vie politique communale, au service de sa ville, celle de Nivelles, où il s'est investi sans compter.

Scolarisé à Nivelles, à l'Athénée Royal, puis à l'École normale de l'État, il y décroche le titre de régent et revient à l'Athénée pour y enseigner les langues germaniques.

Mais son parcours pédagogique ne s'arrête pas là, car, breveté de l'inspection, il accède à la fonction d'inspecteur dans l'enseignement secondaire, ce qui lui permettra de faire partager sa grande expérience avec les professeurs inspectés.

Bien avant sa retraite, il porte son intérêt à la vie publique de sa ville et, là aussi, les responsabilités vont s'enchaîner : déjà impliqué depuis des années dans la vie associative nivelloise, notamment dans la gestion de la bibliothèque où il fut actif durant près de 40 ans, il exerce successivement les mandats de Conseiller

communal socialiste de janvier 1977 à mars 1989, puis d'Échevin jusqu'en 2000. Chargé notamment des finances, du commerce et de l'industrie et des Associations patriotiques, il réorganise, durant son premier mandat, le marché de Nivelles, ce qui a permis d'en doubler les recettes et met en place « PromoNivel » et l'Agence Locale pour l'Emploi. Son second mandat le voit également en charge de l'enseignement et de l'Académie.

Par la suite, bien que retiré de l'échiquier politique, il reste très actif, notamment en tant que secrétaire de l'asbl « Promolecture » et comme président, puis trésorier de l'« Amicale des pensionnés de la Ville de Nivelles ».

Ces nombreuses activités ne l'éloignent pas pour autant de ses anciens collègues de l'enseignement.

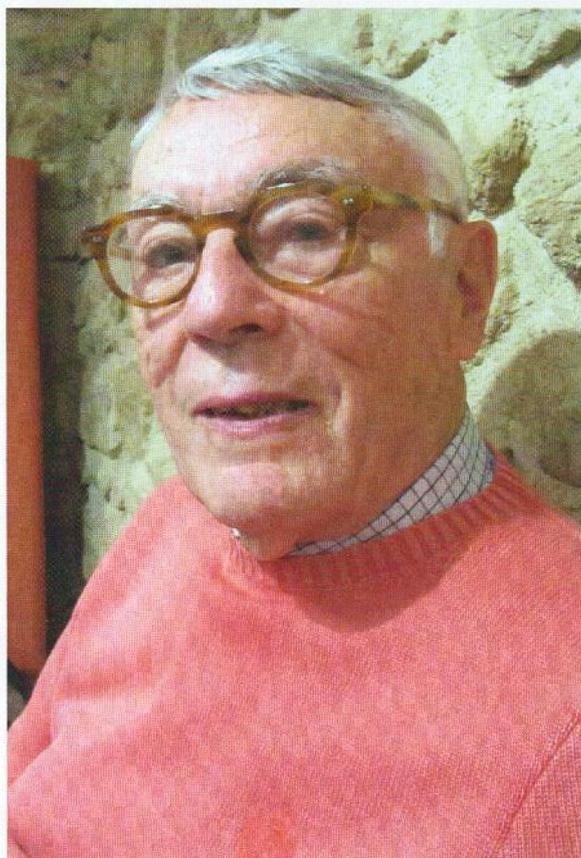
Membre de notre association depuis longtemps, il y devient administrateur en 2011. Homme d'action et de culture, il met rapidement en pratique l'une des dispositions prévues par nos statuts « *organiser et promouvoir toutes les activités ayant pour but le bien-être des retraités, notamment en favorisant leur retraite active* ». Il va donc organiser, de manière méthodique et parfaite, plusieurs voyages en Allemagne et en France, qui connaîtront un franc succès.

Le destin n'a pas voulu qu'il puisse voir l'aboutissement du dernier voyage qu'il avait préparé, celui d'une « balade typique » en Hollande. Celle-ci fut également une belle réussite et chacune des participant-e-s n'ont pas manqué d'avoir une pensée émue à son égard.

Avec la disparition d'Yvan Berlaimont, notre Conseil d'administration perd un ami et un membre de qualité qui restera un exemple pour notre institution.

Puisse le souvenir lumineux qu'il laisse parmi ses collègues et ses nombreux amis être, pour ses proches, une source de réconfort dans leur immense chagrin.

Le Conseil d'administration



Conférencier : Monsieur Jacques BREDÆEL

Notre prochaine A. G. aura lieu le 22 mars 2018 à Nivelles.

Elle sera précédée d'une conférence donnée par M. **Jacques BREDÆEL**, ancien journaliste à la RTBF.

Le titre de cette conférence : **Autour de « La démocratie des crédules »**.

Depuis le début de ce siècle, une cascade de révolutions technologiques bouleversent de nombreux aspects de notre vie quotidienne et façonnent notre mode de vie et de pensée.

Elles ont notamment transformé en profondeur le paysage médiatique : de nouveaux sites d'informations se multiplient en nous abreuvant à tout moment d'une multitude de nouvelles au contenu parfois déformé, mensonger ou imaginaire ... qui produisent un monde où chacun vit dans sa propre bulle d'information.

À l'ère d'internet et des réseaux sociaux est-il encore possible d'informer correctement l'ensemble de nos concitoyens sur les sujets qui les intéressent et d'ôter à certains d'entre eux les préjugés et œillères qui alimentent des mythes comme celui du complot par exemple ?

C'est en faisant écho aux réflexions contenues dans un ouvrage intitulé « La Démocratie des crédules », du sociologue français Gérald BRONNER, qui tente de répondre à ces questions, que Jacques BREDÆEL a choisi le titre de la conférence qu'il nous livrera le 22 mars prochain.

COURRIER DES LECTEURS

Vaincre la solitude ...

Suivi d'un appel lancé via nos « Petites annonces » ...

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Ami(e)s,

Je remercie celles et ceux qui ont répondu à mon annonce publiée dans la rubrique « Petites Annonces » du bulletin trimestriel des retraités de septembre dernier et je regrette vivement de n'avoir pu donner suite à leur appel téléphonique.

En voici la raison : blessé suite à une mission humanitaire à Gaza, j'ai perdu une partie de mes facultés auditives et je n'ai pas pu vous identifier correctement; de ce fait, je n'ai pu vous recontacter.

À l'avenir, la façon la plus efficace de me joindre est de le faire par écrit, par la poste, par SMS ou e-mail.

Voici donc mes coordonnées complètes :

- *Lucien BELVAUX, Bld A. de Fontaine, 11 bte 13 (3^e étage) – 6000 Charleroi.*
- *SMS : 0496/87 28 84.*
- *E-mail : lucienbelvaux@gmail.com.*

Les collègues habitant ma ville peuvent venir directement à mon domicile et sonner plusieurs fois. Je me ferai un réel plaisir de les accueillir.

Merci d'avance de votre généreuse compréhension.

Lucien BELVAUX – Membre – Octobre 2017

Visite de la Ville de Tournai le 3 mai 2018

Programme :

- 10h30 Rendez-vous à la gare de Tournai.
Tour de la ville commenté par un guide dans le petit train touristique (± une heure).
- ± 11h30 Fin de la visite à l'Office du Tourisme.
Projection du film historique « Le couloir du Temps », présenté par l'humoriste tournaisien Bruno COPPENS.
- 12h15 Déjeuner au restaurant « L'Écurie d'Ennetières », situé à deux pas de l'Office du Tourisme. Menu 3 services pour 30 €, apéritif, boisson et café compris.
- 14h30 Visite de la Cathédrale et de son trésor, ainsi que de l'extérieur du beffroi.



Après la visite et avant le retour à la maison, possibilité de prendre un verre dans l'une des tavernes situées sur la Grand-Place, ... **ou** ... poursuite individuelle de la visite.

Le coût de cette excursion (en ce compris le prix du repas du midi) ne devrait pas excéder 50 € par personne (58 € pour les non-affiliés, excepté les membres de la famille).

Des précisions complémentaires (notamment le menu du déjeuner) ainsi qu'un bulletin d'inscription figureront dans le Bulletin des retraités du 1^{er} trimestre 2018.

Toutefois en raison de certaines contraintes, dont la réservation du restaurant, **il serait souhaitable que les personnes décidées dès à présent à participer à cette journée touristique le fassent savoir** à Mme Marcelle HÉRALY (marcelleheraly@hotmail.com ou 067/21 32 37).

Le Conseil d'administration

Voyage en Hollande du 23 au 26 septembre 2017

Une nation moderne tournée vers l'avenir et un patrimoine culturel soigneusement préservé ...

En ce matin du 23 septembre, un autocar de la société Van der Valk Vakanties a emmené quelque 29 membres de l'APRAFS vers les rives méridionales de la Hollande.

L'automne souriait pour les accueillir dans cette région très fertile où les bras de la Meuse et du Rhin s'entremêlent pour constituer un vaste ensemble deltaïque qui abrite l'une des populations les plus denses en Europe.

Quatre journées étaient consacrées à cette visite aux Pays-Bas avec deux rendez-vous presque incontournables : le port de Rotterdam et la ville d'Amsterdam. Ces rencontres ont tenu leurs promesses, mais un certain nombre d'entre nous leur ont peut-être préféré des sites moins connus du grand public mais plus caractéristiques de la culture et des traditions du peuple hollandais : il s'agit des moulins à vent de Kinderdijk et du Zaanse Schans.

Première journée : les moulins de Kinderdijk et le port de Rotterdam, deux images contrastées de la Hollande actuelle.

Les moulins à vent font partie intégrante du patrimoine historique de la Hollande; ces constructions qui se comptaient autrefois par centaines de milliers ont joué un rôle prépondérant dans l'assèchement des Polders, dont ils pompaient l'eau. Aujourd'hui, grâce à une association qui s'est donné pour mission de sauvegarder les moulins, un petit nombre d'entre eux ont été remis en marche. Toujours habités, ils ponctuent cette plaine des Polders qui porte le nom de Kinderdijk et que nous avons parcourue, tantôt sur des véhicules tirés par des chevaux, tantôt sur un bateau-



Moulins de Kinderdijk

mouche. Ce fut assurément une excursion très attrayante tout au début du voyage, agrémentée de surcroît par l'accueil très sympathique que nous ont réservé les habitants de l'endroit avec, dès notre arrivée, une petite collation composée de thé et café et d'un délicieux gâteau aux pommes.



Rotterdam : transport conteneurs

À cette promenade bucolique et un « koffietafel » généreux va succéder, l'après-midi, une croisière d'une heure et demie dans le port de Rotterdam.

Le contraste est saisissant : c'est ici en effet que se trouve la zone portuaire la plus vaste et la plus dense que l'on puisse imaginer avec toute l'infrastructure correspondante. La partie du port que nous avons visitée est située sur la Meuse. Sillonné par de nombreux bateaux de transport, le port étale toute la

puissance de sa fonction industrielle et économique : d'imposants chantiers de construction et de réparation navals, de grandes installations pétrochimiques, des industries alimentaires et un amoncellement de containers venus du monde entier s'étendent tout le long des rives de la Meuse. Un spectacle tout à fait impressionnant !

Deuxième journée : un grand classique, la ville d'Amsterdam.

Capitale moderne ouverte sur le monde et « avant-gardiste », Amsterdam est aussi la ville de la bicyclette, des péniches et des habitations flottantes. Surpeuplée, elle est en plein essor et ne cesse de s'étendre dans sa partie sud en direction de l'aéroport international de Schiphol.

Mais elle conserve aussi les traces d'un passé glorieux dont nous avons eu un aperçu en effectuant une promenade en bateau sur le pittoresque réseau de canaux qui parcourent la ville en tous sens.



Amsterdam

Ceux-ci reflètent les façades des imposantes demeures des bourgeois d'autrefois et les clochers qui émergent des nombreux îlots qui composent la ville s'efforcent de rivaliser avec les hauts immeubles modernes qui abritent les activités bancaires et commerciales.

Amsterdam est réputée également pour ses activités intellectuelles et artistiques. Nous avons eu l'occasion de visiter un des nombreux musées que compte la ville, non pas (et c'est un peu dommage) le prestigieux Rijksmuseum bien connu pour accueillir la plus grande collection d'art du siècle d'or de la peinture hollandaise, mais le musée relatant l'histoire, le présent et le futur de la ville d'Amsterdam, une institution plus modeste, mais qui n'est pas pour autant dépourvue d'intérêt.

Troisième journée : une découverte surprenante et quelque peu teintée de nostalgie, le Zaanse Schans.



Zaanse Schans

Situé à une vingtaine de kilomètres au nord d'Amsterdam, le Zaanse Schans est une région unique en son genre qui offre une reconstitution fidèle de la vie quotidienne de ses habitants au cours des siècles précédents. Les traces de ce passé sont bien perceptibles dans l'architecture des constructions en bois (habitations, ateliers de fabrication, magasins traditionnels, moulins, ...) que nous avons eu le loisir de contempler sous toutes leurs facettes.

Le Zaanse Schans possède également un charmant musée qui est à lui seul un échantillon parfait de cette culture, de la vie quotidienne des habitants aux 18^e et 19^e siècles. Disposé par paliers qui s'élèvent progressivement, il permet aux visiteurs de suivre la flèche du temps et de faire le lien entre le passé et le présent. Grâce à une abondante collection d'articles divers (tableaux, costumes, objets traditionnels, ...), il dévoile toute la richesse du passé artisanal de ce pays, sans oublier le pavillon Verkade qui nous transporte au

début du XX^e siècle dans une fabrique de biscuits et de chocolat. C'est un musée qui mérite de toute évidence une visite approfondie.

Un mot à propos de l'hébergement et de la journée de notre retour au pays.

Le récit du voyage serait incomplet si l'on n'accordait pas une mention particulière à l'hébergement des membres du groupe à l'hôtel Van der Valk Avifauna à Alphen aan de Rijn.

Cet hôtel, situé au cœur des vertes contrées de la Hollande méridionale, présente des conditions optimales de logement : chambres spacieuses disposant de tout le confort moderne, buffet froid et chaud de grande qualité le soir, possibilité de promenade dans le vaste parc animalier Avifauna parfaitement aménagé pour accueillir des animaux exotiques, en particulier des oiseaux plutôt paisibles et discrets, à l'exception de quelques coqs rutilants qui ne se sont pas privés d'annoncer l'heure du réveil chaque matin. Cerise sur le gâteau, un bateau de la Compagnie Van der Valk, amarré le long de la berge d'une étendue d'eau qui jouxte le domaine, nous a offert à la fin du séjour une longue promenade vespérale dans les polders rehaussée d'un succulent repas (le captain's dinner) apprécié par tous les convives dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Ce fut un moment bien agréable avant notre retour vers la terre natale le mardi 26 septembre, non sans avoir bénéficié lors de cette ultime journée d'une visite au palais royal 't Loo à Apeldoorn, dernière résidence de la reine Wilhelmina.

Cette magnifique demeure, aujourd'hui transformée en musée, surplombe de superbes jardins qui auront réjoui plusieurs de nos membres passionnés de belles photos.



Apeldoorn – Het Loo

En conclusion, une agréable « balade hollandaise » soigneusement préparée par notre regretté collègue Yvan BERLAIMONT et finalisée avec beaucoup de réussite par notre secrétaire Micheline KINARD, qui a mis tout son dynamisme et sa parfaite connaissance de la langue néerlandaise au service de ce voyage privé de la présence d'un(e) guide francophone.



Apeldoorn – Het Loo

Cela dit, ce court séjour en terre hollandaise aura sans nul doute séduit plus d'un participant. Ce pays mérite que l'on s'y arrête et que l'on aille à la rencontre de ses habitants ... Au cours d'un autre voyage peut-être ? ... Mais cette fois au printemps, quand les tulipes, les narcisses et les jacinthes forment d'éclatants tapis de fleurs qui donnent au paysage hollandais tant de charme et de somptuosité.

Roland GAINAGE – Président

Une intéressante visite dans les dédales de la Bibliothèque royale de Belgique

Au début du mois de septembre un petit groupe de membres de l'APRAFS sont partis à la découverte de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles. Cette visite était organisée par notre regretté Yvan BERLAIMONT, administrateur qui avait tout mis en œuvre pour faire de cette journée une parfaite réussite ... à laquelle la maladie, hélas, l'empêcha de participer.

Relativement peu de participants mais les absents ont eu tort car cette visite, guidée par des responsables de certains départements fut particulièrement intéressante et agréable. À deux pas de la gare centrale, l'Albertine, comme on nomme également la Bibliothèque royale, s'est établie à l'emplacement du palais de CHARLES DE LORRAINE. De ce palais, il ne reste qu'une très belle chapelle gothique qui a été sauvée de la démolition et intégrée au nouveau bâtiment construit au siècle dernier ... dans un style, disons poliment, discutable. C'est à l'initiative de la reine Élisabeth et du roi LÉOPOLD III que fut prise, en 1935, la décision de construire un nouvel édifice en l'honneur du roi ALBERT I^{ER}... et c'est finalement en 1969 seulement que le roi BAUDOIN put inaugurer le bâtiment actuel.

Heureusement, si l'enveloppe ne séduit pas, l'intérieur contient un véritable trésor. Notre Bibliothèque nationale conserve actuellement plus de 6 millions de livres; elle est légitimement fière de certains documents précieux hérités des ducs de Bourgogne. PHILIPPE II avait, en effet, eu la géniale idée de rassembler 900 manuscrits décorés d'enluminures appartenant à PHILIPPE LE BON et de créer une première Bibliothèque royale. À ces pièces rares, il faut ajouter l'un ou l'autre document extraordinaire émanant de l'Égypte antique et écrit 3 000 ans avant notre ère !

Les ouvrages conservés à la Bibliothèque royale ne peuvent pas être empruntés. Ils peuvent être consultés sur place dans différentes salles de lecture où un silence absolu est de rigueur. Mais notre groupe bénéficia d'un privilège particulier : il put pénétrer dans le saint des saints c'est-à-dire les étages interdits au public, dans lesquels les ouvrages sont conservés dans le noir à une température et un degré d'humidité constants. Nous vîmes ainsi d'incroyables alignements d'étagères sur lesquelles sont rangés des livres anciens, mais aussi tous les ouvrages édités depuis l'obligation faite aux éditeurs de déposer chaque publication à la Bibliothèque royale. Sur ces étagères repose un trésor inestimable témoin des mœurs, des idées, des faits, des humeurs, des croyances, des controverses, des inventions ... des années et des siècles passés.

Les mœurs ont certes évolué ... mais l'enfer est toujours là ! L'enfer c'étaient les armoires dans lesquelles on enfermait soigneusement les livres jugés osés, blasphématoires, licencieux, libidineux voire pornographiques. Ces ouvrages n'étaient alors accessibles qu'à des personnes, mâles de préférence (!), honorablement connues et justifiant d'un intérêt légitime pour les consulter. Si ce « bon vieux temps » est révolu, l'enfer est toujours là. Notre aimable guide, convaincue de notre honorabilité, a tenté de nous entrouvrir les portes d'une ou l'autre de ces damnées armoires. Hélas ... toutes étaient bien fermées à clé. Pas d'enfer pour notre groupe !

Nous avons aussi visité le dépôt légal et nous avons découvert des piles de livres tout récents qui sont recensés et répertoriés avant de partir vers les étagères et d'apparaître sur le site internet de la Bibliothèque royale. Nous avons remarqué, entre des livres classiques rédigés en français ou en néerlandais, des bandes dessinées et même de multiples calendriers dits « farceurs » pour 2018 !

Nous avons été témoin d'un travail de fourmis pour préserver ces témoins de notre civilisation afin que les générations futures puissent découvrir nos talents, nos rêves et peut-être nos délires !

Ce fut une matinée très agréable et très intéressante, chacun en convenait, au moment de quitter ce lieu hautement sécurisé, pour d'autres aventures.

Edmond DEBOUNY – Administrateur

« Vivre la Wallonie » ... le magazine de votre Région

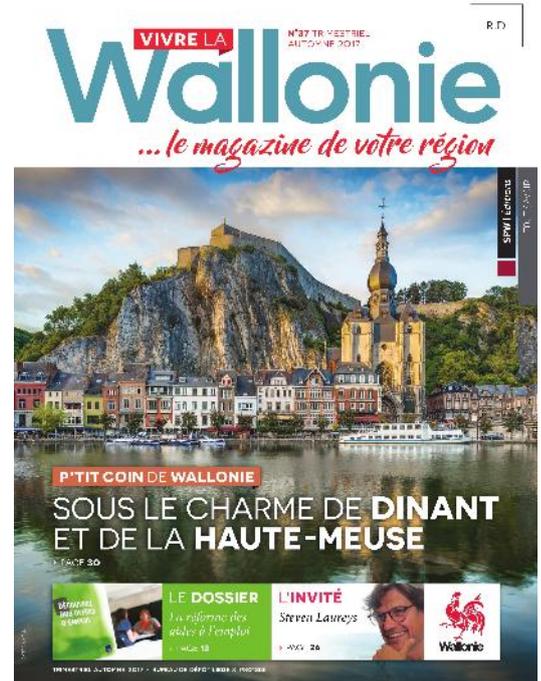
SP Wallonie – Trimestriel – Gratuit

Connaissez-vous « Vivre la Wallonie » ?

Ce magazine trimestriel, édité par le département de la communication du Service public de Wallonie, vous informe, depuis septembre 2008, d'une série d'évènements concernant notre région.

De plus, dans chaque numéro, figure un dossier. Ainsi dans le numéro d'octobre 2017, la réforme des aides à l'emploi peut être de grande utilité aux demandeurs d'emploi.

Des articles sur la nature, sur les talents rencontrés dans notre région, une étude de géographie touristique (sur la vallée de la Meuse dans le numéro d'octobre) et bien d'autres rubriques telles que « Les bons plans gourmands », les expositions dans les espaces Wallonie, ainsi qu'une sélection de publications éditées par les institutions régionales wallonnes, figurent également dans ce trimestriel.



Si vous désirez vous abonner GRATUITEMENT, à titre individuel, il suffit d'appeler le numéro vert de la Wallonie (le 1718), ou de vous inscrire sur le site www.wallonie.be.

Il est également possible de télécharger le magazine, ainsi que les numéros anciens (36 à ce jour) au format .pdf sur www.wallonie.be/fr/vivre-la-wallonie.

Je vous souhaite une bonne et instructive lecture de cet intéressant magazine.

Claude VAN MALDER – Administrateur

RÉFORME DU DROIT CIVIL DE SUCCESSION

Le Moniteur belge a publié une nouvelle loi réformant le droit civil de succession entrant en vigueur au 1^{er} septembre 2018.

Plusieurs mesures sont prises dont la suivante qui modifie la part réservataire aux enfants.

Aujourd'hui, dans une succession, la réserve diffère suivant le nombre d'enfants qui héritent, la moitié s'il n'y a qu'un seul enfant, les deux tiers pour deux enfants, les trois quarts pour trois enfants.

Dès le 1^{er} septembre 2018, la part réservataire sera de 50 % du patrimoine familial. Autrement dit, le testamentaire disposera des 50 % restants qu'il attribuera librement à sa guise, s'il le souhaite.

Sans nous étendre davantage, relevons aussi que la réserve est supprimée pour les parents qui héritaient suite au décès d'un de leurs enfants.

Achille DEBRUS – Administrateur

À propos de l'indexation des pensions ...

Les articles de M. CHARLIER consacrés à l'indexation des pensions (dans les bulletins n^{os} 144 et 145 notamment), nous ont valu un courrier d'un de nos membres, M. Daniel MOXHET de Liège, qui nous invite à publier les précisions suivantes ...

Vous avez écrit dans le « Bulletin des retraités » plusieurs articles sur l'indexation de nos pensions.

Permettez-moi d'apporter à mon tour une pierre à l'édifice, car notre gouvernement a, non seulement pratiqué un saut d'index, mais a en outre utilisé un tour de passe-passe qui lui a permis d'économiser un mois d'indexation.

Voici comment ...

Au lieu de laisser courir les indices-pivots successifs, à savoir 101,02 – 103,04 – 105,10 – 107,20 ... et de simplement pratiquer le saut d'index lorsque le 101,02 fut dépassé à la date du 30 juin 2015, il a décidé de multiplier par 0,98 l'indice-santé lissé atteint pour revenir au précédent. C'est ainsi que le 30 mai 2016 l'indice-santé lissé qui était de 103,32 a, multiplié par 0,98, donné 101,25, indice supérieur à 101,02 et qui a donc entraîné une augmentation de 2% au 30 juin 2016. Rien de gagné pour le gouvernement !

Mais cette année, le 30 avril, l'indice-santé lissé est 105,12, dépassant donc le 105,1 et qui aurait dû amener une nouvelle indexation. Cependant, en multipliant celui-ci par 0,98 on obtient 103,0, indice inférieur à 103,04, d'où un mois de gagné ! Cela donne quelques milliers d'euros d'économie pour le trésor public.

À ma connaissance les syndicats ont protesté en pure perte contre le saut d'index, mais n'ont pas critiqué ce mode de calcul fallacieux, d'autant plus que, vu le faible écart (de 0,03) on pourrait imaginer une manipulation de l'index.

Tels sont les éléments que je crois pouvoir ajouter au sujet de ce dossier.

Daniel MORHET – Membre – 31 juillet 2017

À PROPOS DE LA CRÉATION DE NOUVELLES ÉCOLES SECONDAIRES ...

Dans le Bulletin n° 142 (3^e trimestre 2016) je vous informais du projet de création d'une école secondaire « multiréseaux » dans l'agglomération bruxelloise ...

Et bien voilà, le projet a bel et bien été réalisé !

En effet, le lundi 4 septembre, l'« **École secondaire Plurielle Maritime** » a ouvert ses portes en accueillant 125 élèves à Molenbeek-Saint-Jean. Ce tout nouvel établissement résulte du partenariat entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, des enseignants regroupés sous l'asbl « École ensemble », les communes de Molenbeek-Saint-Jean et de Berchem-Sainte-Agathe et l'Université libre de Bruxelles. L'objectif de l'école est, à terme, d'accueillir 750 élèves répartis sur les 6 années secondaires.

Un nouveau pouvoir organisateur a été créé sous forme de l'asbl « **Pouvoir organisateur Plurielle** » (POP), qui est à la base de la création, non pas d'une, mais des 2 nouvelles écoles, à Molenbeek : l'« École secondaire Plurielle Maritime » précitée, ainsi que l'« **École secondaire Plurielle Karreveld** ». Cette dernière a également ouvert ses portes en septembre dernier.

Le projet pédagogique de ces deux établissements relève de la pédagogie active et vise à rassembler des élèves de milieux différents et de faire de l'élève « l'acteur » de ses apprentissages.

Par ailleurs, à Saint-Gilles, le « **Lycée intégral Roger Lallemand** » développe également une pédagogie novatrice. L'école propose un enseignement général avec, à terme des classes de la première à la sixième secondaire pour 184 élèves. Le « Lycée Roger Lallemand » rentre dans la mouvance des pédagogies alternatives.

À Anderlecht cette fois, le « **Lycée Sœur Emmanuelle** » a accueilli ses premiers élèves le 4 septembre dernier. Cet établissement de l'enseignement libre confessionnel a ouvert un degré d'observation autonome. L'école compte 135 élèves répartis en 6 classes de 1^{re} secondaire, dont une d'enseignement différencié pour les élèves n'ayant pas leur CEB. Après le premier degré, les élèves du Lycée seront redirigés vers les écoles partenaires.

La création de ces nouvelles écoles répond ainsi aux statistiques de l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse qui indique que le nombre d'élèves supplémentaires à Bruxelles, entre 2015 et 2025, s'élèvera à 19.500 pour le secondaire et 12.500 pour le primaire.

En Brabant wallon, et plus spécialement à Genappe, deux nouvelles écoles sont annoncées pour 2018.

D'une part, le projet « **Nespa** » d'ouverture d'une école de pédagogie active en septembre 2018 et qui est porté, depuis trois ans, par un groupe de parents et de pédagogues réunis en asbl. L'école compte déjà 260 préinscriptions pour la rentrée 2018 pour ses premières classes. L'objectif est d'ouvrir chaque année 4 classes supplémentaires. Cet établissement sera affilié à la FELSI (enseignement libre non confessionnel).

D'autre part, également à Genappe, le projet de « **Collège archiépiscopal Père Damien** » qui dépendra du SeGEC.

Enfin, rappelons ici quels furent les principaux acteurs des différentes méthodes de la pédagogie active, très en vogue actuellement.

Il s'agit de :

- Ovide DECROLY, médecin et psychologue belge (1871-1932),
- Adolphe FERRIÈRE, pédagogue suisse (1879-1960),
- Célestin FREINET, instituteur français (1896-1966),
- Maria MONTESSORI, première femme médecin d'Italie (1870-1952),
- Rudolf STEINER, philosophe autrichien (1861-1925),
- Alexander Sutherland NEILL, pédagogue libertaire écossais (1883-1973) et ...
- John DEWEY, psychologue et philosophe américain (1859-1952).

Nous voyons donc, au travers de ces différentes personnalités, que le mouvement de pédagogie active est né à la fin du 19^e siècle.

Claude VAN MALDER – Administrateur

« **De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure** »

Anatole FRANCE

15 novembre 1939 : une date gravée à tout jamais dans la mémoire des anciens étudiants de la promotion 1940 de l'École Normale de Couvin ...

« Il faut d'abord vous dire, Monsieur, qu'en ce temps-là, on ne badinait pas avec la discipline, et que les bourgeois, Monsieur, c'était déjà comme les cochons : plus ça devient vieux, plus ... ».

À l'époque, le 15 novembre, fête de la dynastie, nous accordait un jour de congé, mais les étudiants internes ne retournaient pas dans leur famille. Malgré nos 19-20 ans, et même davantage pour deux ou trois obstinés du redoublement, nous devions, l'après-midi du jeudi, du dimanche et de certains jours fériés, suivre nos cadets dans des promenades programmées depuis des générations de normaliens. Pourtant, les étudiants de la 4^e année normale des promotions précédentes jouissaient de la faveur de sortir librement, et notre conduite collective n'était ni meilleure ni moins bonne que la leur. Dès lors, nous priver d'une coutume, presque devenue un droit d'aînesse, c'était faire preuve de la plus flagrante injustice.

Outre son pouvoir absolu de directeur, le port d'une jaquette grise et lignée, passée de mode, qu'il ne parvint jamais à user et qui le distinguait du corps professoral, ne suffisait-il pas à Monsieur DETAILLE à confirmer son autorité sans devoir recourir à de vexatoires décisions non fondées ? Bref, c'était le boss !

Donc ce 15 novembre, à 14 heures, une longue colonne de quelque 150 internes, escortée de deux surveillants, prit la direction de Petigny via la gare. L'arrêt « cigarettes » habituel permit de rapidement nous concerter pour prendre une importante décision : en face de la gare, abandonner le troupeau; envahir le bistrot le plus proche; retour des promeneurs, reprendre notre place en queue de peloton. Comme fut dit, fut fait : tout se déroula comme prévu.

Le café fut pris d'assaut au grand étonnement de la tenancière qui ne s'attendait visiblement pas à l'irruption impromptue de dix-sept gosiers en pente, à 2 heures de l'après-midi. La bière aida à faire monter l'ambiance dans la meilleure tradition estudiantine, sans débordement de mauvais goût.

Deux heures plus tard, nous réintégrons la docile cohorte de retour.

En nous revoyant, Monsieur VRANX, l'aîné des deux surveillants, eut un rictus moqueur qui en disait long sur les suites qu'il avait eu le temps de mijoter pendant les six ou sept kilomètres de promenade.

Très bien vu des étudiants, c'est lui qui avait, avec l'accord du directeur, instauré le « Self government » : deux étudiants de la 4^e normale, à tour de rôle, accomplissaient des tâches de surveillance. Allez donc comprendre pourquoi le directeur nous interdisait de sortir librement quelques heures par semaine alors qu'il nous imposait, pour notre formation d'instituteurs, de surveiller nos cadets ?

Notre rentrée pour le goûter se déroula dans un calme mystérieux. Quant à Monsieur VRANX, il eut la délicatesse de nous prévenir qu'il ferait rapport au directeur. L'insouciance de notre jeunesse ne nous priva pas de passer une soirée comme les autres avant d'aller paisiblement nous blottir dans les bras de Morphée ...

... En ce matin du 16 novembre, l'attente des événements ne nous a pas fait perdre notre appétit au petit-déjeuner. Et nous sortons de table pour apprendre que les cours sont suspendus et que, toutes affaires cessantes, une assemblée extraordinaire des professeurs et surveillants est convoquée.

Installés dans notre classe à nos tables de travail, sachant que le règlement d'ordre intérieur interdit les punitions générales, nous n'avions guère de soucis quant à la sanction qui serait prise. La durée de la réunion nous laissa d'ailleurs supposer que le débat avait dû être animé.

Ce fut encore ce cher Monsieur VRANX qui vint mettre fin à notre relative inquiétude.

D'un air suffisamment digne et sérieux pour la circonstance, il ouvrit la porte de notre classe et lança : « Allez, venez ! ».

Nous allâmes rejoindre l'aréopage professoral. Alea jacta est !

Autour de la grande table siégeaient le directeur et les professeurs qui avaient quand même dû discuter ferme pour sceller une décision inédite que les accusés survivants commentent toujours aujourd'hui.

De sa voix nasillarde, le directeur prit la parole pour débiter un discours sur la psychologie des foules. Les variations du timbre de sa voix, accompagnées de gestes de procureur, prouvaient que l'allocution avait été apprise par cœur.

On sentait bien aussi qu'il visait certains meneurs, comme il en existe dans toute société organisée, pour essayer d'excuser les moutons de Panurge.

Le verdict amena une incroyable sanction ménageant la chèvre et le chou. Appelés par ordre alphabétique, il nous fut proposé de choisir entre deux peines : le retrait de quinze points de conduite ou faire amende honorable.

Qu'auriez-vous fait à notre place ?

Notre honneur d'étudiant n'alla quand même pas jusqu'au sacrifice, et la deuxième proposition confirma notre belle unanimité.

Une brève intervention d'un professeur rompit le silence revenu : « Et en cas de récidive, Monsieur le Directeur ? »

Le Directeur, sans hésitation : « Ce sera la perte de quinze points de conduite ».

Nous étions prévenus.

Enfin, une ultime humiliation du directeur clôtura la mémorable séance : « Puisque la faute fut publique, le pardon le sera aussi devant tous les élèves de l'école ».

Le centre de la grande salle d'étude nous fut réservé, tandis que le directeur, les professeurs et les surveillants s'alignaient sur l'estrade; les élèves des quatre autres classes, assis à leurs places habituelles, complétaient l'assemblée.

Un professeur, choisi pour son impeccable calligraphie, écrivit au tableau noir, une phrase que le directeur nous invita à lire à haute et intelligible voix : « J'ai commis une faute grave hier, je le regrette sincèrement et promets de mieux me conduire à l'avenir ». Encore par ordre alphabétique, chacun de nous prononça la sentence sans grande contrition.

Alors que l'on croyait l'événement définitivement classé dans les annales de l'école, un incident inattendu se produisit quand le dernier de la file, notre ami Jean TORDOR, se présenta devant les instances. Jean imita ses compagnons de classe mais lut la phrase beaucoup trop rapidement, en se dirigeant vers la porte de sortie. Cette visible désinvolture ne pouvait échapper à personne, surtout pas au directeur qui obligea le « gaillard » à renouveler sa promesse avec plus de conviction. Une fois sorti mais rouge d'une colère contenue, notre ami Jean révéla que, la veille, il n'avait pas participé à l'escapade; malade, il se trouvait à l'infirmerie de l'école.

Ce fut encore Monsieur VRANCX qui mit cette fois fin à l'aventure du 15 novembre 1939, en conduisant le coupable au bureau directorial. Pour avoir fait preuve d'un bel esprit de solidarité, il dut subir les foudres du chef ... Et comme, si légère fut-elle, il fallait, pour le principe, nous infliger une punition, le retour en famille du 3^e samedi du mois fut supprimé. Deux semaines plus tard, la porte de la liberté s'ouvrait le jeudi et le dimanche après-midi.

Tout compte fait, n'est-ce pas le directeur qui fit amende honorable en autorisant, bien trop tard, ce qu'il n'aurait jamais dû refuser ?

Mais s'il avait agi autrement, de quel souvenir inoubliable ne nous aurait-il pas privés ?

Merci Monsieur DETAILLE !

Armand GEORGES – Membre
Dans « *Mon Village* » de septembre 2017

Bris de solitude ...

- **Région de Charleroi** : retraité valide (80 ans) **recherche** en vue de briser solitude, **pensionné(e)** pour **activités diverses (sorties, voyages, ...)** : Lucien BELVAUX à contacter par écrit lucienbelvaux@gmail.com ou SMS 0496/87 28 84 ou courrier Bd A. de Fontaine, 11/13 à 6000 Charleroi.

Locations :

- **Wezembeek-Oppem** : av. Astrid 93, dans la **Résidence Services** Vuerenveld, réservée aux plus de 65 ans, appartement neuf, 1^{er} étage, séjour avec cuisine équipée, chambre, SdB, terrasse côté jardin (16 m² et ensoleillée), garage, cave. 1.200 € / mois.
Charges (conciergerie, assistance 24h/24, ...) : 405 €/mois pour 1 personne ou 585 €/mois pour un couple.
Services optionnels : repas, soins, ... Renseignements et visites : 0473/27 20 64.
- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. Infos : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17.
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue Une ch., living avec divans-lit, sdb avec WC. Loc. week-end, semaine, quinzaine, mois ou année. Infos : 0478/27 98 94.
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période non fumeur - GSM : 0486/83 71 58 – arbavste@gmail.com.
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. Infos et photos au 0475/79 60 81.
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. GSM : 0475/41 11 55.
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – tv avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01.
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). GSM : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : Portiragnes (entre Béziers et Cap d'Agde). Dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez-de-chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin. Parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. GSM : +33 6 62 57 40 15 – Tél. fixe : +33 9 72 27 13 19.
- **France – Languedoc-Roussillon** – Presqu'île de la Coudalère (Le Barcares) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé avec piscines à 50m, appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. 2 ch, l'une avec lit double, l'autre 2 lits superposés. Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 personnes. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinz., mois : 0475/44 81 15.

Recherche :

- **Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative « Communes de Belgique »** – Éd. Renaissance. Tome 1 (voire les 2 tomes). Contact : 071 / 66 62 90 (Achille DEBRUS).
- **Revue « Le Règne Minéral »** n^{os} 120 à 132 et **Magazines du Consulat et de l'Empire « Napoléon 1^{er} »** Contact : 02 / 354 63 53.

À donner :

- **Cours complet de couture d'ameublement** (théorie + exercices – 4 fardes) : offert par une membre, régente technique retraitée. Tél. : 069/58 11 57, entre 17 et 18h30.

À vendre :

- **Piano Pleyel** Art Nouveau – Noyer poli – Année 1908 – Excellent état – Prix : 750 €, à discuter : 02/268 33 06.
- **Veste en vison** modèle ¾ – Taille 44-46 (longueur 85 cm) – État impeccable – Prix : 750 € (prix achat : 4 250 €) Tél. : 071/79 83 47 (Mettet)
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Collection complète des chromos LIEBIG depuis 1935** jusqu'à la fin de leur publication + albums spécifiques LIEBIG de collection. Prix à discuter. **Cristaux et chromos** : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38.
- 1. Un **stylo Parker 51** (capuchon en or) et un **stylo Parker 21**, tous deux en parfait état.
- 2. Un ensemble de **livres et de revues** sur les **chemins de fer**, le tout récent et en parfait état.
- 3. Une **lanterne/lustre en cuivre ciselé** verre de couleurs – Artisanat marocain authentique. Hauteur : 80 cm, diamètre au centre : 32 cm. Parfait état. **Stylos, livres et lustre** : 02/354 63 53 et hemberg.michel@yahoo.fr

Attention : la rubrique sera remise à zéro en fin d'année. Pour une (re)diffusion en 2018

adressez votre demande à Jean-Pierre CHARLIER : 081/44 51 78 ou

jpcharlierrochette@hotmail.fr ou La Voie Qui Monte, 28 à 5020 Malonne. **C'est gratuit !**

IN MEMORIAM

- Le 24 janvier 2017, est décédé à Vachères (Alpes de Haute Provence) **Francis LESCRAINIER**, administrateur honoraire de l'Internat autonome de Strombeek-Bever. Il était né le 4 décembre 1938. Ses funérailles ont eu lieu à Manosque.
- Le 22 juillet 2017, est décédée à Montpellier **Suzanne DUMONT**, institutrice maternelle honoraire à l'Athénée Royal de Florennes. Elle était née à Yves-Gomezée le 30 juillet 1944. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 31 juillet 2017.
- Le 24 août 2017, est décédée à Ottignies **Lydie BLANCHE** (vve de M. Henry DE LA LINDI), directrice honoraire de la section primaire de l'Athénée Royal d'Ottignies. Elle était née à Tourinnes-Saint-Lambert le 28 avril 1921. Ses funérailles ont eu lieu à Ottignies.
- Le 28 août 2017, est décédé à Sivry **Willy LAFFINEUR**, directeur honoraire de l'École normale de Morlanwelz. Il était né le 31 juillet 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Sivry le 31 août 2017.
- Le 2 septembre 2017, est décédé à Ponderôme **Georges LÉONARD**, professeur honoraire de latin et d'histoire à l'Athénée Royal « Adolphe Sax » de Dinant. Il était né à Baclain le 5 octobre 1939. Ses funérailles ont eu lieu à Ponderôme le 7 septembre 2017.
- Le 6 septembre 2017, est décédé à Monin **Joseph DOHET**, professeur honoraire à l'Athénée Royal de Ciney. Il était né à Chêne-al-Pierre (Manhay) le 6 décembre 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Achet (Hamois en Condroz) le 9 septembre 2017.
- Le 8 septembre 2017, est décédée à Arquennes **Danielle WIENER**, épouse PECRIAUX, inspectrice honoraire de l'enseignement primaire de la Communauté française. Elle était née le 20 avril 1939. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 14 septembre 2017.
- Le 12 septembre 2017, est décédé à Nivelles **Yvan BERLAIMONT**, administrateur de l'APRAFS, ancien professeur de langues germaniques à l'Athénée Royal de Nivelles, inspecteur honoraire de l'enseignement moyen de la Communauté française. Il était né à Nivelles le 27 janvier 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Nivelles le 16 septembre 2017.
- Le 19 septembre 2017, est décédé à Bruxelles **Michel RESZKA**, professeur honoraire à l'Athénée Royal d'Uccle II. Il était né à Anderlecht le 19 janvier 1939. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 22 septembre 2017.
- Le 23 septembre 2017, est décédé **André TASSET**, professeur honoraire de français à l'Athénée Royal de Dinant. Il était né à Oupeye le 10 juin 1936. Ses funérailles ont eu lieu à Dinant le 7 octobre 2017.
- Le 27 septembre 2017, est décédé à Molenbeek-Saint-Jean, **Jean DUMORTIER**, directeur général honoraire au ministère de la Communauté française. Il était né le 13 mars 1923. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 2 octobre 2017, est décédé à Gembloux **Albert LEDENT**, recteur honoraire de la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux. Il était né à Les Hayons le 19 décembre 1923. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Étienne le 5 octobre 2017.
- Le 4 octobre 2017, est décédée **Paule, Julia, José BODAUX**, professeur honoraire à l'Institut supérieur de pédagogie d'Arlon. Elle était née à Houdeng-Aimeries le 10 novembre 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Houdeng-Aimeries le 7 octobre 2017.
- Le 16 octobre 2017, est décédé à Nivelles **Robert VANDERMEEREN**, professeur honoraire de langues germaniques à l'Athénée Royal de Nivelles puis à l'École normale de Nivelles (Haute École Henri Spaak). Il était né à Jemeppe le 22 décembre 1920. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Etienne le 22 octobre 2017.
- Le 25 octobre 2017, est décédé à Beersel **Francisco ADROVER**, surveillant-éducateur honoraire à l'Athénée royal d'Auderghem. Il était né à Uccle le 8 août 1946. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 30 octobre 2017.
- Le 29 octobre 2017, est décédé à Flobecq **Jacky LEROY**, professeur honoraire d'éducation physique, bourgmestre honoraire de Flobecq. Il était né Flobecq le 12 octobre 1937. Ses funérailles ont eu lieu le 31 octobre 2017, dans la plus stricte intimité.
- Le 3 novembre 2017, est décédée à Bruxelles **Anne GILLOT**, licenciée en philologie romane, enseignante à l'IPET de Nivelles. Elle était née à Nivelles le 29 septembre 1969. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Schaerbeek.
- Le 22 novembre 2017, est décédé à Grez-Doiceau **Paul JACMOT**, professeur honoraire de dessin industriel et de géométrie à l'Institut René Cartigny à Ixelles, Il était né à Grez-Doiceau le 16 décembre 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Grez-Doiceau le 25 novembre 2017.
- On nous a également signalé le décès à Saint-Servais, à l'âge de 77 ans, de **Nicole BODART**, institutrice maternelle honoraire à la section préparatoire de l'Athénée Royal de Saint-Servais – Jambes.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel TABURIAUX**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – tabumi@skynet.be – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

<u>Membre fondateur</u>	M. Yvon GÉRARD
<u>Président</u>	M. Roland GAINAGE 02 / 384 10 93 – maggy.mantia@skynet.be
<u>Vice-Président</u>	M. Guy SEVERS 067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com
<u>Secrétaire</u>	Mme Micheline ROUSSEAU, épouse KINARD 02 / 268 21 17 – michelinekinard@hotmail.com
<u>Secrétaire-adjoint</u>	M. Willy KINARD 02 / 268 21 17 – willy.kinard@skynet.be
<u>Trésorière</u>	Mme Marcelle HÉRALY 067 / 21 32 37 – marcelleheraly@hotmail.com
<u>Trésorier-adjoint</u>	M. Michel TABURIAUX 067 / 21 46 09 – tabumi@skynet.be

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

MISE À JOUR DU FICHER : VOTRE ADRESSE COURRIELLE ?

Afin de nous permettre de compléter notre fichier, merci, si ce n'était déjà fait, de nous faire connaître une adresse courrielle que nous pourrions utiliser pour vous joindre. Merci d'adresser un courriel à guy.severs@gmail.com mentionnant vos nom, prénom, adresse postale, n^{os} de téléphone et dernier emploi.

AFFILIATION – RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit, pour l'année civile 2018 ...

- **8 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
 - **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...
- sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement et gratuitement à partir de la date de votre paiement.

SIÈGE SOCIAL : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB : www.aprafs.be

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'orthographe traditionnelle, tantôt l'orthographe rectifiée (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140).

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.

Amsterdam, histoire & patrimoine

Voyage du 19 au 21 mai 2018

289€*pp



Les Pays-Bas, mélange contrasté d'architecture médiévale et moderne, de culture traditionnelle et libérale, de dunes et de prairies, regorgent de lieux tant étonnants qu'imprégnés d'émotions, symboles marquants l'histoire.

Amsterdam et Delft vous emmèneront dans des quartiers pittoresques aux canaux, rue pavées et maisons penchées. Une opportunité de découvrir le savoir-faire des fabricants de fromages hollandais et de faïence, selon les méthodes traditionnelles.

TÉL. 071 86 66 60

email : info.crl@ihtourisme.be

Programme

J 1 : Belgique / Hertogenbosch / Amsterdam

Départ de Belgique en début de matinée. Route vers les Pays-Bas. Visite guidée du Camp de concentration de Hertogenbosch. Des trois camps créés en Hollande pendant la Seconde Guerre mondiale par les nazis, seul le Vught est qualifié par les Allemands de camp de concentration. Entre janvier 1943 et septembre 1944, 15.000 juifs ont été internés dans le camp de Vught, dont plus de 1.000 enfants. Il y aura moins de 500 survivants. Déjeuner libre en cours de route. Continuation vers Amsterdam. Visite d'une ferme typique hollandaise avec démonstration de fabrication de fromages. Route vers votre hôtel en périphérie d'Amsterdam et installation. Dîner et logement.

J 2 : Amsterdam

En matinée, départ vers le centre d'Amsterdam. Visite guidée pédestre basée sur l'Holocauste, Anne Frank et l'invasion nazie aux Pays-Bas, incluant l'entrée à la Maison d'Anne Frank. Déjeuner libre dans la ville. Après-midi, croisière sur les canaux d'Amsterdam et temps libre dans la ville. Retour en fin d'après-midi vers votre hôtel. Dîner et logement.

J 3 : Delft/Belgique

Petit-déjeuner et check-out. Départ en autocar vers Delft. Déjeuner typique hollandais à la faïencerie royale de Delft. Après-midi, visite de la faïencerie suivie d'un goûter. Retour en Belgique. Arrivée prévue en soirée.

Tarif valable à partir de 35 participants*

Ce prix comprend : Ce prix comprend le transport en autocar de grand tourisme et les transferts mentionnés au programme, l'hébergement en hôtel 3*, la demi-pension, les excursions et visites guidées prévues au programme, l'accompagnement IHT et la TVA.

Ce prix ne comprend pas : Ce prix ne comprend pas les pourboires des guides et chauffeurs, les boissons et repas supplémentaires, les assurances de voyages, toute prestation non mentionnée, la garantie de service (6,20 € / dossier).

Supplément chambre individuelle : 135€

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION à envoyer à

International Hainaut Tourisme, Place Albert 1er 34 à 6031 Monceau-sur-Sambre

Je soussigné (e) : _____

Domicilié (e) à : _____ n° _____ Code postal: _____

Ville : _____ GSM : _____ / _____ Téléphone: _____ / _____

Adresse e-mail: _____ @ _____

Réserve ____ place (s) en double () single () pour le voyage Amsterdam, histoire & patrimoine du 19-21/5/2018.

Nom/prénom personne (s) accompagnant (s) _____

[signature]

*Tarif valable à partir de 35 participants.